

# Sermaise



## Bulletin Municipal 97

Le Mont-Blanc vu du Mont Lachat : Crest Volant - SAVOIE

# Le mot du Maire



*Madame, Monsieur,*

*En ce début d'année, le temps est au bilan de l'année écoulée, mais aussi aux perspectives nouvelles pour 1997, bien que la situation économique et sociale de notre pays soit difficile.*

*Conscient des difficultés de chacun, le Conseil Municipal et moi-même essayons de vous apporter des services nouveaux, tout en maîtrisant l'ensemble des charges imputables à vos foyers.*

*Le S.I.E.P. (Syndicat Intercommunal d'Etudes et de Programmation) s'est réuni le 30 octobre 1996 et a approuvé le Schéma Modifié. Les dossiers sont dans votre Mairie et donc opposables dès maintenant. Ces documents d'Urbanisme correspondent à une possibilité d'Urbanisation jusqu'aux années 2003/2015. Il dote notre commune d'une petite zone d'activités d'un hectare et demi, en bordure de la route départementale 116, dans le prolongement des "Serres de la Vallée".*

*Etant entendu que le P.O.S. après enquête publique au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 1997, définira les nouvelles zones à urbaniser et leurs modalités d'utilisation (voir article détaillé à l'intérieur du bulletin).*

*Après de nombreuses demandes, nous avons obtenu du Département de l'Essonne, l'aménagement de la Départementale 148 dans la traversée du Hameau de Montflich, pour améliorer la sécurité des riverains. Nous vous informons que ces travaux débiteront dès le début de l'année 1997.*

*Par ailleurs, nous poursuivons nos démarches pour le réaménagement de la Départementale 116 du carrefour, depuis le carrefour avec la rue Paul Blot, jusqu'au carrefour de la route du Hameau de Bellanger, prenant en compte la sortie piétonne de la gare.*

*Espérant que vous avez passé de bonnes fêtes de fin d'année, le Conseil Municipal se joint à moi pour vous présenter tous nos meilleurs vœux pour 1997.*

**G. HAUTEFEUILLE**  
Maire

**MAIRIE : 91530 SERMAISE-SOUS-DOURDAN**

**Directeur de la Publication :**  
Gérard HAUTEFEUILLE Maire

**Secrétaires de Rédaction :**  
F. RYZIGER - M. MANSION

**Photocomposition / Impression :**

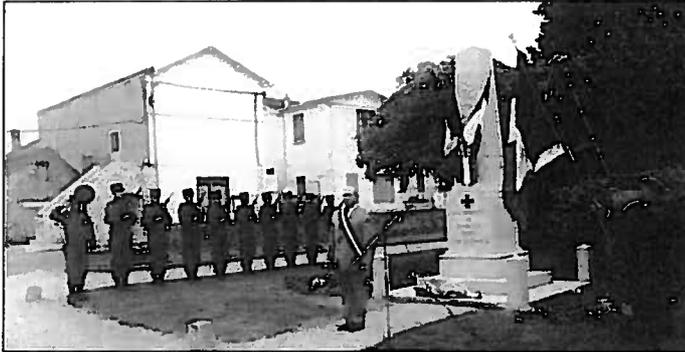
Atelier G.POTTIN - 92, rue de la République - 91150 ETAMPES - Tél. 01 64 94 05 86 - Fax : 01 64 94 07 52

Tirage : 1 150 exemplaires

# LES EVENEMENTS ET MANIFESTATIONS QUI ONT MARQUE L'ANNEE 1996

## 8 Mai : Inauguration des vestiaires du terrain de Football

Si le soleil, ni la chaleur étaient de la partie, le 1<sup>er</sup> Régiment de marche du Tchad, lui était bien à pied d'œuvre ce matin là pour affronter les Sermaisois chauffer à blanc. Bien que galvanisés par leur "Pitaine" et dopés à la perspective d'une "perm", ils ont du s'incliner 1 à 4 devant nos joueurs. Après le discours de M. Le Maire, ce fut la douche chaude pour récupérer les jambes puisque :



### Célébration de l'Armistice

*Il fallait présenter les armes devant le monument aux morts*  
Ces cérémonies furent suivies d'un repas à la Grange, qui se déroula dans la joie sans cependant faire usage des chansons de corps de garde.

## Samedi 20 et Dimanche 21 Avril : Fête de la Saint-Georges

Comme chaque année le Conseil Municipal a élu à bulletin secret, une Rosière parmi les candidates.

1996 a vu l'élection de Melle Cardon.

M. Jeudon a accepté de bonne grâce d'être le Rosier.



Les forains étaient au rendez-vous et le Groupe folklorique portugais de Breuillet a animé brillamment la place de la Mairie.



La chanson dit "planter un arbre ou un...", et bien ce fut fait dans le jardin de la Mairie à grand renfort de bras, ceux de la Rosière, de M. Marest Vice-Président du Conseil Général, de M. Le Maire et du Président de SERMAISE-Environnement.

Merci également aux Associations qui ont apporté leur concours, pour animer cette fête.

La nouveauté fut l'opération "Vide-greniers". Grands et petits s'étaient donnés rendez-vous pour les "affaires". Ce fut un succès incontestable.



Merci à G. Svaluto son initiateur et organisateur.

## LES AUTRES MANIFESTATIONS EN BREF...

**Les Intervillages 1<sup>er</sup> et 2 juin**  
(voir article spécifique)

**La commémoration du 18 juin**

**La fête de la musique du 21 juin**

*Cette année, cette fête s'est déroulée dans la cour de la Grange. Les tentes accueillait les spectateurs qui pouvaient se restaurer. Les chanteurs, chanteuses et musiciens se sont succédés sans faillir. Excellente soirée. Merci à certaine grande vedette comme "Eddy Mitchell" de s'être déplacée.*

La fête de l'Ecole Maternelle : 15 juin  
La fête de l'école Elémentaire : 22 juin  
Le récital de l'ASLS en l'église : 25 juin  
Le méchoui : 29 juin



La commémoration du 11 novembre.



Les enfants de l'Ecole Elémentaire ont participé à cette cérémonie.



La cérémonie de passation de commandement de la 2<sup>e</sup> Compagnie du Régiment de marche du Tchad le 25 novembre et qui a été suivi d'un cocktail à la Grange Communale.

Le 21 décembre a eu lieu le repas de fin d'année des Anciens. Comme à l'habitude, ils se sont déplacés nombreux pour cette occasion. Repas jovial terminé par un bal.



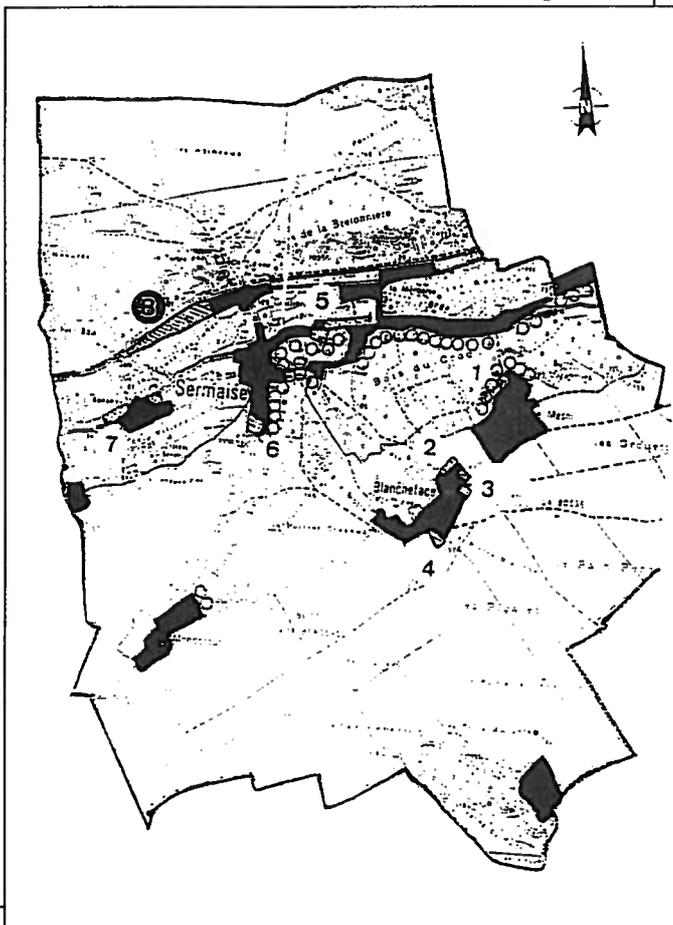
## OU EN EST-ON DU P.O.S. ?

Actuellement le P.O.S. est dans la phase d'établissement des règlements. Chaque zonage dispose en effet de son propre règlement (largeur en façade des parcelles, coefficient de la surface à bâtir, etc...).

Après plusieurs réunions avec les responsables du SDRIF (Schéma Directeur Ile-de-France), puis les membres de l'Urbanisme de la Préfecture et enfin le SIEP (Schéma Intercommunal d'Etude et de Programmation), il a été possible d'obtenir l'agrandissement de la zone d'activités en bordure de la D 116. Cette zone d'une surface de 1,5 Ha viendra compléter celle déjà existante de 1,1 Ha des "Serres de la Vallée". Elle se situera en prolongement de celle-ci, entre la D 116 et la voie ferrée et se terminera aux premiers pavillons du bourg. Cette zone sera entourée d'une bande de verdure de 15m de large en bordure de la D 116 et de 30m de large au niveau des pavillons. Cette bande de verdure aura pour fonction de dissimuler les bâtiments. La réglementation de cette zone veillera tout particulièrement à la hauteur des bâtiments et à leur esthétique afin d'éviter les erreurs de certaines communes.

Une ouverture à concertation sera proposée au public durant le 1<sup>er</sup> trimestre 97. Elle concernera les futures zones NAU (cette zone est destinée à une urbanisation dans le cadre d'aménagement d'ensemble).

- Zone NAUI pour l'extension de la zone d'activités,
- Zones NAUR au Mesnil et à Bellanger (pour construction),
- Zone NAUH pour le désenclavement du ZA 56 (futur aménagement de classes dans le bâtiment F en haut de l'école,
- Zone NAUL parcelle en prolongement du terrain de football (actuellement sapinière).



## A.L.E.R.T.E.

**(Association de Liaison des Elus pour le Renouveau des Transports en Essonne)**

*Siège social* : Sainte-Geneviève des Bois. Cette association regroupe une quarantaine de communes dont Sermaise.

Lors des premières assises du R.E.R./ligne C. qui se sont tenues, le 12 octobre à Breuillet, la S.N.C.F. s'est déclarée prête à compléter les engagements régionaux existants. Elle rappelle qu'elle a la charge de faire appliquer 5 engagements, à savoir :

- de fournir des résultats transparents sur la ponctualité des trains,
- de mettre en place des moyens supplémentaires dans certaines gares pour améliorer l'accueil et la sécurité,
- d'assouplir les formalités pour l'achat des cartes oranges,
- de rendre les gares plus confortables et de mieux les entretenir,
- de faire une information tout à la fois de meilleure qualité et plus efficace en cas de perturbation.

La S.N.C.F. est fermement décidée à tenir ses engagements et n'exclut pas d'en compléter la liste.

Devant l'absolue nécessité de concertation et de coordination entre le transporteur et la S.N.C.F. pour

la satisfaction des usagers, il a été proposé qu'une commission au sein de l'Association ALERTE soit constituée pour servir de relais entre ces différentes composantes.

ALERTE considère que les engagements pris par la S.N.C.F., même s'ils sont difficiles à tenir, pourraient très bien constituer un préalable à une charte. L'ensemble des partenaires doit aller plus loin dans ses engagements respectifs et cette charte représenterait un élément des plus symboliques. Les usagers des lignes de banlieue, qui peuvent voir tous les jours dans les gares, affichée la promotion de la charte de qualité adoptée pour les grandes lignes et le T.G.V., auraient ainsi le sentiment de ne pas être oubliés. Ces affiches de promotion de la S.N.C.F. ont quelque chose de provoquant pour les usagers confrontés quotidiennement à des difficultés ou des retards.

Le problème de remboursement de la carte orange doit être également discuté. La décision de justice intervenue récemment, doit amener l'ensemble des partenaires à se mettre autour d'une table pour étudier le dossier.

## VITRAUX DE L'EGLISE

Certains actes de vandalisme effectués en juin 1995 et le mauvais état de certains vitraux, nous ont obligé à entreprendre leur restauration.

Une première tranche de restauration a été effectuée cette année. Elle consiste en la remise en plomb, ainsi qu'en la protection extérieure par des grillages en cuivre (recommandation émise par le service du patrimoine du Conseil Général).



Une deuxième tranche aura lieu en 97. On effectuera le remplacement d'un vitrail ainsi que la restauration des autres.

Ces opérations sont financées à 60% par le Conseil Général.

Toujours soucieux de conserver notre patrimoine, chaque année nous essayons de le restaurer.

## LES AINES RURAUX

Il existe dans la commune deux groupes "d'Aînés Ruraux"

**le groupe des Anciens**, (Sorte d'émanation des "*Gens du voyage*" comme vous pourrez le constater, puisque après avoir été logé dans l'ancienne école Paul BLOT, a émigré à l'annexe de la Grange, puis a déménagé dans le bâtiment F situé rue de la Grosse Haie. C'est finalement face à l'Eglise dans la Salle baptisée Paul Blot qu'il a enfin élu demeure.

**Tous les jeudis après-midi**, vous pouvez le rejoindre si vous aimez jouer aux cartes, au scrabble, etc.... Cela vous permettra de passer un agréable après-midi.

**Le groupe intercommunal** : Les Granges-le-Roi, Saint-Chéron et Sermaise, reçoivent à tour de rôle entre septembre et juin. Ces rencontres entre jeunes et moins jeunes permettent des échanges et des activités toujours intéressantes et variées.

En juin, les aînés ruraux ont assisté à une conférence médicale sur le "stress" ; en octobre, ils ont appris divers plisages de serviettes pour décorer les tables et nous avons eu l'excellente surprise d'avoir 29 adhérentes dont 15 pour Sermaise, pour l'apprentissage de la pâte à sel.

Pour des Aînés, est-ce sérieux, direz-vous ? Interrogez les petits-enfants, qui grâce aux techniques apprises par les grand-mères ont fait des petits chefs-d'oeuvre pendant les vacances de la Toussaint. En plus nous devenons imbattables pour les foulards de soie !

Les activités vont se poursuivre et se termineront probablement comme l'année dernière par une sortie pique-nique, précédée d'une longue marche à travers champs et bois, seulement pour les plus entraînés !

## INTERVILLAGE 1996

Chaque année, à l'exception de 95 (année électorale), cinq ou six Communes s'affrontent amicalement, animées chacune d'un chauvinisme effréné. Cette année Sermaise recevait les Communes de : Corbreuse, Les Granges-le-Roi, Richarville et Roinville. La date de rencontre avait été âpreusement discutée, chaque Commune ayant ses propres contraintes. Il ne resta que le week-end du 1<sup>er</sup> juin, week-end de Fêtes des Mères. Qu'à cela ne tienne ! toute la famille participera, de 7 à 77 ans. Intergénération était née. Du plus petit au plus grand, tout le monde s'encourageait.

Ils avaient décidé d'être les meilleurs cette année ! Ils en avaient assez d'être les "Poulidor" des Intervillages. Vous l'avez deviné, il s'agit de l'équipe de "Sarmates" qui participe depuis de nombreuses années à cette olympiade locale et qui vient de remporter, enfin ! la célèbre Coupe. Sermaise a remporté six premières places dans les dix-huit épreuves de la compétition : V.T.T., Tir à la carabine, Foot des moins de 12 ans, Histoire d'eau (fil rouge), Cross, Relais.

Le temps avait été exécrable les jours précédents, mais le jour "J", le temps fût idéal pour cette fête : ni pluie, ni vent, ni soleil écrasant. Les Dieux du Stade étaient avec nous, puisque quelques centaines de mètres plus loin, à Blancheface, à La Rachée, il pleuvait.



Ce trophée sera remis en jeu en 1997



Parmi "les personnalités" outre les Maires des Communes participantes, on pouvait voir, Mme COLLOT, Député-Maire de Saint-Cyr-sous-Dourdan, Mme DULUARD, Conseiller Général d'Ile-de-France et Maire de Saint-Maurice-Montcouronne, M. MAREST, Conseiller Général du Canton de Saint-Chéron, M. TAVERNIER, Conseiller Général et Maire de Dourdan, etc... Leur présence témoigne de l'amitié entre élus de notre Canton et des Cantons environnants. Ce fût sans nul doute une détente pour tous.

Le "fil rouge" eut beaucoup de succès. Il est toujours comique pour un spectateur de voir un concurrent ayant pour mission de transporter un seau plein d'eau d'un point à un autre, se débattre pour garder son

équilibre sur une bâche badigeonnée généreusement d'eau savonneuse, tandis qu'il est retenu à la taille par un élastique. Toute aussi comique, la partenaire, les pieds entravés par une cordelette, essayant de récupérer au mieux l'eau transportée, pour son pesage.

Les organisateurs avaient également imaginé le "lancer d'œufs". Si les œufs écrabouillés ont rencontré un vif succès, il faut souligner l'exploit de l'équipe de Richarville qui fit voler un œuf sur 22m, sans le casser !

Les "poids plume" eurent leur heure de gloire également. Avoir parfois à peine cinq ans, et tenir dans une brouette lancée à vive allure, qui contourne des obstacles ou en franchit à bascule, demande d'avoir le cœur bien accroché et un moral de gagnant. De la graine de champion pour les futurs Intervillages. Quand parents et enseignants participent, on a forcément le virus !

La dix-huitième et dernière épreuve a comme d'habitude, permise de maintenir la "pression" jusqu'au bout. Les ménages ont fonctionné et surchauffé. Chacun est reparti avec ses souvenirs et ses anecdotes. Certains s'entraînent déjà pour Intervillages 97 qui se déroulera à Roinville.

Espérons que nous garderons la Coupe ! Et encore bravo et merci à tous les participants et les organisateurs.



## SORTIE DES AINES DU 2 OCTOBRE 96

C'est dans le brouillard qui ne s'était pas encore levé, que nos sympathiques Sermaisiens, attendirent impatiemment, l'arrivée des deux cars qui devaient les conduire au Canal de Briare. Après un embarquement sans histoire, nous nous retrouvâmes très vite en Beauce, traversant notamment Sermaises-du-Loiret.

Deux bateaux-mouche, équipés pour recevoir et assurer la restauration de soixante personnes, nous attendaient au plus beau carrefour fluvial de France.

**BRIARE**, vient du mot "brivodurum" qui veut dire : pont fortifié. Cette ville qui date de l'époque romaine, connut une certaine prospérité avant nombre d'invasions et pillages. Elle retrouva enfin sa vitalité commerciale et François 1<sup>er</sup> lui permit de construire des remparts. Les voies gardèrent ainsi leur rôle essentiel, celui d'approvisionner Paris.

### Le Canal de Briare

C'est le plus ancien canal de France. Commencé par Henri IV en 1604 et achevé sous Louis XIII en 1642, il unit la Loire à la Seine grâce à de nombreuses écluses. Deux grands noms restent attachés à cette gigantesque entreprise : Henri IV et Sully qui, dès 1597, s'étaient penchés sur le délaissement des rivières et le manque de canaux. Il est probable que le poignard de Ravailiac a empêché la création d'autres lignes de navigation. Les travaux pour remonter la vallée de la Trézée afin de rejoindre le Loing, furent confiés à Hugues Cosnier (1604) avec un délai d'exécution de trois ans. Chaque moulin devait construire son écluse et participer à l'aménagement des rivières.

Après bien des problèmes : le dépassement de la somme allouée, les impôts, la mort d'Henri IV, l'entrepreneur fut contraint d'abandonner les chantiers en 1611. Puis les troubles civils et les guerres firent tomber dans l'oubli les travaux qui s'étaient arrêtés à une douzaine de kilomètres de Montargis. L'oubli dura vingt ans ! Enfin Cosnier qui ne se considérait pas comme battu, parvint à intéresser l'Intendant des Finances du moment, le Maréchal, Marquis de Ruzé d'Effiat. Malheureusement ce marquis mourut en 1632 ainsi que Cosnier qui ne vit l'achèvement d'un labeur de 25 ans.

C'est alors que trois personnages : Guillaume Boucherou, receveur des Aides et Tailles, son frère François et Jacques Guyon, également receveurs des Aides et Tailles, proposèrent la création d'une société au capital divisible en actions. Autorisation accordée en 1638. Cette Société était composée de 33 gentilhommes et bourgeois qui prirent le nom de "Seigneurs du Canal". L'inauguration eut lieu en septembre 1642. Tout de suite le trafic fut intense et les profits énormes. Les "Seigneurs du Canal" avaient su entretenir l'œuvre et l'exploiter intelligemment.

Ensuite des écluses furent aménagées, puis supprimées en partie, pour arriver à l'état actuel, voisin de celui établi par Cosnier. Aujourd'hui, le canal de Briare est réuni sous la même direction que le Loing.

### Le Pont-Canal

Il s'agit d'un ouvrage unique au monde. C'est comme son nom l'indique, un pont d'eau qui permet aux bateaux de franchir la Loire pour passer du canal latéral à la Loire, rive gauche, au canal de Briare, rive droite. Cet ouvrage est le plus long du monde : 700 mètres de ruban d'eau, et le seul

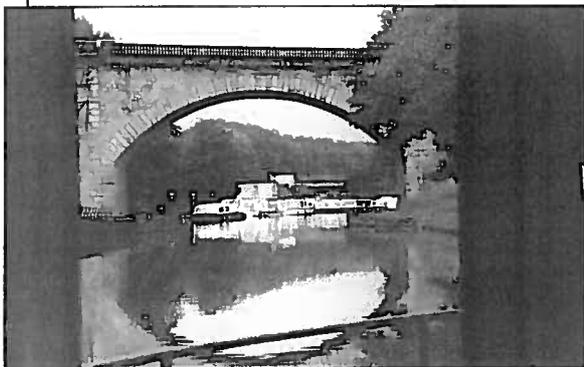
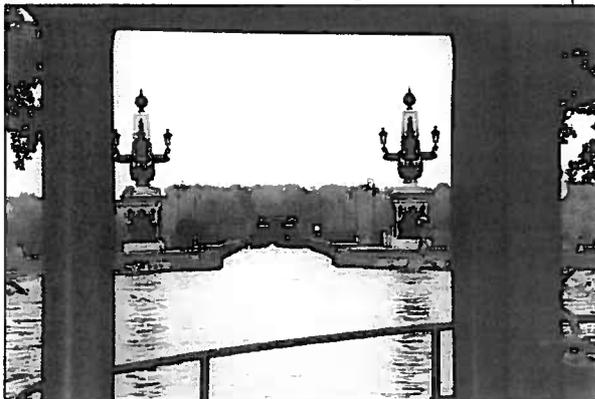
pont-canal métallique. On contemple du haut de cet ouvrage, un canal et un fleuve allongés côte à côte. Paysage merveilleux qu'offre le lit de la Loire parsemé de petites îles.

La réalisation de cet ouvrage ne fût possible que lorsque le principe de réservoir métallique fût connu. Elle fût confiée à l'ingénieur en chef Mazoyer, qui en dressa les plans définitifs. La partie métallique bénéficia également de la participation de l'ingénieur Eiffel. Le pont-canal ne fût ouvert à la navigation qu'en septembre 1896, bien que son mouillage définitif (2,20 m) ne fût réalisé qu'en octobre.

Curieusement en 1894, un événement quotidien avait attiré les regards vers lui : son éclairage. A l'époque, la ville utilisait le gaz, mais pas le canal, car en contre-bas de la maison de l'éclusier, étaient installées deux turbines entraînant chacune une dynamo, l'eau étant captée dans le canal neuf. Libérée par l'ouverture d'une vanne, cette force vive mettait en action les turbines. Ainsi on éclairait les 72 lampes du pont-canal, mais aussi les maisons de l'éclusier, du conducteur des Ponts et Chaussées et l'usine élévatoire. Le pont fût partiellement détruit en 1940 par le Génie, puis réparé par l'entreprise Dayde et Pillé qui l'avait construit. On peut remarquer les deux pilastres d'angle. Deux autres semblables existent côté Saint-Firmin. Outre les lampes, ils portent les blasons de Nevers et de Roanne et à l'autre extrémité ceux de Paris et de Montargis.

Cette promenade au fil de l'eau nous permet d'admirer de beaux paysages verdoyants et vallonnés et d'emprunter aussi des écluses. Le repas fût très bon. De retour sur le quai de Briare, nous retrouvâmes les occupants de l'autre bateau qui avait, pour la petite histoire, exécuté le trajet en sens inverse, mais aussi les petits colverts fidèles à leur poste depuis notre départ.

Retour sur Sermaise, avec arrêt dans les jardins du célèbre château de Sully construit aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles et remanié par Sully au XVII<sup>e</sup>. Arrêt également à Pithiviers pour cause de gourmandise... Après les adieux et les remerciements à nos organisateurs, chacun a été déposé pratiquement devant sa porte.



## LA FORGE DE BLANCHEFACE

En 1907, le premier forgeron, le grand-père de Guy LEFEBVRE, notre actuel forgeron d'art, arrivait à Blancheface. Il se prénommaient Arthur et venait du Loiret, où, déjà l'arrière-arrière-grand-père, Jean-Baptiste, était forgeron. LEFEBVRE signifie, d'après le dictionnaire étymologique des noms de famille : "le forgeron" en ancien français et viendrait du latin "faber", homme qui travaille le fer, c'est-à-dire forgeron.

Entre 1946 et 1976, Robert LEFEBVRE, père de Guy, travaillait traditionnellement, utilisant les mêmes outils qui servaient de génération en génération et ce, avec les mêmes gestes. La forge, telle que les anciens l'ont connue, faisait partie de l'animation du village et en particulier de Blancheface. Difficile d'imaginer aujourd'hui l'odeur très caractéristique du charbon lorsqu'il forme des braises rouges et celle de la corne brûlée du sabot de cheval, difficile également d'imaginer l'éclairage créé par le foyer et qui changeait sans cesse au gré de celui-ci, faisant luire les visages au milieu des gerbes d'étincelles.

Sans entrer dans la forge, on savait au bruit, quel travail exécutait le forgeron suivant qu'il martelait doucement, régulièrement sur l'enclume le fer rougi, ou cognait en frappant en dehors de l'enclume. Ces bruits typiques rythmaient la vie alentour.

Le forgeron était polyvalent ; il faisait entre autre la serrurerie. Si vous avez l'occasion de tenir en votre main la clé de l'église de SERMAISE, vous aurez une petite idée ce qu'est forger manuellement avec précision. Le forgeron était aussi maréchal-ferrant. On venait non seulement du village, mais aussi des alentours pour y faire ferrer les chevaux, des percherons ou des boulonnais pour la plupart, choisis pour leur capacité à tracter des chariots, des charrues et autres engins agricoles souvent lourds.. Ne tenir que la patte d'un cheval n'est déjà pas un exercice facile ; alors imaginez que le maréchal-ferrant devait nettoyer en même temps le sabot, couper la corne, faire chauffer un fer pour qu'il rougisse afin qu'il épouse exactement le sabot, avant enfin d'enfoncer les clous !



Pour devenir bon forgeron, il fallait être : adroit, astucieux, entraîné à manipuler aussi bien des objets lourds que de toutes petites pièces. C'était un métier qu'on apprenait très jeune, dès l'âge de douze ans. Mais lorsqu'on était fils de forgeron, aussitôt rentré de l'école, on filait dans la forge pour regarder et y donner un coup de main.

En regardant un vieux socle de charrue, on a l'impression qu'il nécessitait peu d'entretien. Et pourtant, il fallait raffiler (affûter), recharger (épaissir, consolider) les lames et les angles de charrue ; le travail ne manquait pas avec les cailloux qui "poussent" dans les champs des environs. Il fallait aussi cercler les roues des chariots, réparer les faucheuses, etc.....

Le forgeron était indispensable non seulement aux agriculteurs, mais aussi aux maçons. Lorsque vous vous promenez, vous voyez encore souvent des chaînages sur les murs. Ils servent à empêcher leur écartement et non à les décorer, encore que c'était déjà une forme de ferronnerie d'art. Ils sont toujours d'actualité, car il faut restaurer les anciens murs, mais aussi consolider les maisons récentes endommagées par la sécheresse.

Si l'artisan ne perdait pas de temps en transport, il se levait très tôt. On travaillait six jours et demi sur sept ! Les clients arrivaient chez le forgeron à n'importe quelle heure. Pendant longtemps le forgeron était payé, par les habitués, seulement une fois l'an, puis ce fût en deux fois vers la Saint-Jean et vers la Noël.

Pendant la dernière guerre, beaucoup de chevaux ont été réquisitionnés. Petit à petit, ils ont été remplacés par des tracteurs,.....un véritable bouleversement. Des années après, Mme Léonie RENARD, dont beaucoup d'entre nous se souviennent, me racontait son habitude de parler à ses chevaux. Elle s'était sentie exclue à leur disparition, ne sachant à l'encontre des chevaux conduire un tracteur. Les tracteurs, hormis les moteurs, ont continué à donner du travail au forgeron, car les attelages connaissent des problèmes similaires à ceux du passé.

Aujourd'hui on chercherait vainement le soufflet, le foyer et la chaleur dans l'atelier moderne du forgeron.....Après la fée électricité, l'électronique gère parfois les machines de plus en plus complexes et efficaces. Il faut savoir s'adapter, apprendre le dessin et la ferronnerie d'art, et bien entendu, continuer à être astucieux, plein d'idées pour créer, être adroit pour découper le métal, souder et assembler les objets les plus lourds comme les immenses grilles en fer forgé ou les petites pièces d'art. Mais rassurez vous, à Blancheface, la forge d'antan est encore intacte et tous les outils sont bien rangés ; il suffit de pousser l'ancienne porte..... d'allumer le feu et d'activer le soufflet !

## LA SCIENCE A NOS PORTES

A quelques encâblures de notre village, la science bouillonne. Hormis les chercheurs du Commissariat à l'Énergie Atomique (CEA) de Bruyères-le-Châtel, environ 35.000 ingénieurs, chercheurs et techniciens travaillent sur le plateau de Saclay où sont implantées plusieurs écoles renommées (HEC, Polytechnique, Supélec,...), la Faculté des Sciences d'Orsay et où se concentrent près de la moitié des laboratoires nationaux (CNRS, INRA,...) ainsi que le CEA de Saclay. C'est de ce dernier qu'il sagira aujourd'hui.

### CEA/SACLAY

La première pierre de ce centre voué à la recherche nucléaire civile, fut posée en juillet 1948 par le ministre Raoul DAUTRY. C'est ce jour, le centre le plus important du CEA (un tiers de ses programmes y sont conduits), mais c'est aussi le plus grand centre de recherche français et européen, habité de 8.000 personnes dont 4.000 agents CEA, 1.000 salariés des filiales, 900 stagiaires universitaires, 1.200 collaborateurs scientifiques extérieurs (CNRS, INRA, etc....) et le personnel des entreprises extérieures.

Saclay est une véritable ville de la science avec ses dizaines de bâtiments, ses 33 km de routes, ses espaces verts, ses 6.700 lignes téléphoniques, ses trois restaurants, sa bibliothèque scientifique et technique unique en France (60.000 ouvrages, 3.000 périodiques, 650.000 rapports et thèses), son école : Institut National des Sciences et Techniques Nucléaires (INSTN), son service médical, sa caserne de pompiers (intervenant également à l'extérieur en aide aux communes avoisinantes), son service de gardiennage, sa chaufferie, sa station électrique (sa consommation électrique équivaut à celle d'une ville comme Strasbourg), ses Km de galeries techniques, etc....

#### ....échanger les savoir-faire.....

C'est un lieu où se croisent les compétences et les talents, et où, chaque année, viennent travailler des centaines de chercheurs du monde entier. Ils s'associent afin de faire aboutir des projets de grande envergure. Ces partenariats permettent de partager les compétences, d'enrichir les idées et de rassembler les moyens qui seraient inaccessibles à un laboratoire isolé.

#### .....former les chercheurs.....

Parallèlement à ses travaux de recherche, le CEA et tout particulièrement le CEA/Saclay consacre depuis sa création, une importante partie de ses activités à l'enseignement et à la formation. Partenaire des industriels pour la diffusion technologique, il multiplie les contacts avec les grandes écoles, les universités, les entreprises.

#### .....transmettre les compétences.....

Parce que le CEA était condamné à réussir son entreprise, il a créé ce qui n'existait pas et ce dont il avait besoin pour travailler, inventant tous azimuts et forçant les industriels à repousser les limites de la précision, de l'infiniment petit dans le dimensionnel ou le temps.

Le transfert des technologies vers les entreprises est

l'une des missions du CEA. Les industries du nucléaire ne sont pas les seules à profiter des résultats de recherches du

CEA. Ce transfert s'adresse à toutes les entreprises, grandes ou petites. Il s'effectue par la diffusion technologique à partir des collaborations à la demande des entreprises. Le CEA multiplie les passerelles avec le monde industriel, notamment en ce qui concerne les matériaux, l'électronique et l'opto-électronique, l'environnement, l'instrumentation et la mesure, l'automatisation de la production, l'ingénierie biologique et médicale,.....

Le CEA s'est donné pour but de renforcer son action en envoyant ses meilleurs experts et consultants au cœur même des entreprises.

#### .....mais au fait ? qu'y fait-on ?.....

Il faudrait plusieurs volumes pour décrire les occupations de cette fourmilière. Aussi les quelques lignes qui suivent évoqueront les principaux axes de recherche de ce centre.

#### *La Direction du CEA/Saclay,*

regroupe les activités suivantes : Informatique, Ressources humaines et relations sociales, Finances, Juridique et relations commerciales, Stratégie et évaluation, Relations internationales et Gestion des déchets, Intendance, Entretien du patrimoine.

#### *La Direction du Cycle du Combustible,*

travaille actuellement à la mise au point de l'installation ASTER, qui constituera le principal support des démonstrations expérimentales du nouveau procédé d'enrichissement de l'uranium nommé "Séparation Isotopique par Laser sur la Vapeur Atomique d'uranium" (SILVA). De cette entreprise complexe, dépend à l'horizon 2010, l'industrialisation du procédé qui aura notamment pour effet de diviser par deux, au moins, le coût de l'enrichissement de l'uranium pour les industriels et devrait de ce fait entraîner la fermeture de l'usine d'Eurodiff.

#### *La Direction des Réacteurs Nucléaires,*

gère entre autres :

- le réacteur OSIRIS, le plus gros réacteur piscine à cœur ouvert du monde, qui permet d'irradier fortement grâce à ces 70 Mw thermiques, des éprouvettes de matériaux ou des crayons combustibles. Des boucles à eau pressurisée y reproduisent les conditions thermohydrauliques, neutroniques et chimiques rencontrées en réacteur de puissance. Il est le banc d'essai pour le développement des réacteurs nucléaires de l'avenir, l'assurance de la fiabilité de leur fonctionnement, l'accroissement de leur durée de vie, l'utilisation rationnelle des combustibles actuels et le développement des nouveaux. Ce réacteur permet aussi la neutronographie industrielle (sorte de radiographie X), la fabrication de radioéléments et de traceurs pour la médecine et la production de silicium dopé destiné à la fabrication des puces.

## LA SCIENCE A NOS PORTES (suite)

- le réacteur ORPHEE qui est la source de neutrons la plus moderne d'Europe. Ces flux de neutrons émis par le réacteur, permettent toutes sortes de recherches. Par exemple, ils ont permis de mettre en évidence des singularités d'origine magnétique dans les nouveaux supraconducteurs. Ils permettent aussi d'étudier les polymères, ce qui intéresse beaucoup les pétroliers et les fabricants de plastiques.

### La Direction des Sciences de la Matière :

Ses centres d'intérêt sont nombreux et variés. Ses équipes travaillent pour l'astrophysique et la physique spatiale, d'autres sur la physique des particules et réalisent dans ce cadre des équipements destinés aux accélérateurs du monde entier. Enfin des équipes travaillent sur la modélisation du climat et de l'environnement.

### La Direction des Sciences du Vivant :

Ses études se portent principalement sur la biologie cellulaire et moléculaire, l'ingénierie et l'étude des protéines. Elle travaille sur la recherche médicale. Un de ses programmes, "Protéine 2000", a pour objectif de concevoir des protéines pour la médecine et la bio-industrie. Les 150 chercheurs impliqués dans ce

programme s'efforcent de mimer par des "contre-façons" les molécules naturelles afin de mieux les adapter aux besoins du marché, pour la mise au point de médicaments, vaccins, d'auxiliaires industriels ou d'additifs alimentaires.

### La Direction des Technologies Avancées :

Elle travaille sur l'électronique et l'instrumentation nucléaires. Elle étudie les comportements des matériaux, leur élaboration et leur mise en forme. Elle travaille également sur les applications et la métrologie des rayonnements ionisants.

### L'institut de Protection des Sciences du Nucléaire :

Sa mission consiste à la prévention et à l'étude des accidents de type nucléaire.

J'espère que ces quelques lignes qui ne peuvent prétendre énumérer tout ce qui se fait non loin de vous, auront démystifié quelque peu le sigle CEA.

Si la science vous intéresse, et si vous souhaitez en connaître plus, vous pouvez visiter le CEA sans quitter votre fauteuil en accédant pour les "branchés", à son serveur W3 sur Internet.

Une seule adresse : [hHp://www.cea.fr/](http://www.cea.fr/)

## VOIRIE

Dans le cadre de notre programme de rénovation du réseau routier communal, qui s'étend rappelons le, sur près de 25 km, nous avons effectué cette année, "l'an de grâce 1996", les principaux travaux suivants :

### ■ Diverses "purgés" et gravillonnages à l'enduit

BLANCHEFACE Rue du Pavillon  
Rue du Pressoir  
Rue Robin  
Rue des Champs

### ■ Gravillonnage à l'enduit y compris préparation avec enrobé

SERMAISE  
Rue des Ecoles, Rue du Repos  
Route reliant le CD 148 à MONDETOUR  
Route de BLANCHEFACE à MONDETOUR  
Route de SERMAISE à BELLANGER  
Route de LA BRUYERE à la Ferme de VILLENEUVE



### ■ Enrobé y compris préparation

SERMAISE  
Avenue Paul Blot  
(de la Mairie à la route de MONDETOUR)  
Place de l'Eglise

Coût de l'ensemble des travaux : .. 327.615 F HT  
Subvention du Département : ..... 95.246 F HT  
A la charge de la Commune : ... 232.369 F HT

**FINANCES COMMUNALES 1995-1996****COMPTE ADMINISTRATIF 1995**

(Résultat de clôture)

Les chiffres représentent la réalité par opposition aux prévisions qui font l'objet des Budgets primitif et supplémentaire.

**SECTION D'INVESTISSEMENT****DEPENSES**

Denrées et fournitures ..... (Carburant, combustible, fournitures, voirie, bureau)	424.348,78 F
Frais de personnel ..... (Personnel et charges sociales)	1.574.205,04 F
Impôts et taxes ..... (Impôts fonciers, vignettes)	11.847,51 F
Travaux et services extérieurs ..... (Réseaux, matériel, outillage, énergie, assurances)	633.376,82 F
Participations et contingents ..... (Aide sociale, SIVOM, SICTOM, Syndicat des eaux, Transport scolaire)	1.500.964,41 F
Allocations et Subventions ..... (Subventions aux associations locales, CCAS, caisse des écoles)	76.913,18 F
Frais de gestion générale ..... (PTT, cotisations, documentation, indemnités Maire et Adjoints)	335.454,41 F
Frais financiers ..... (Intérêts d'emprunts)	650.631,34 F
Titres annulés .....	7.028,79 F
Prévision autofinancement .....	1.229.644,44 F
Brut Section Investissement .....	
<b>TOTAL .....</b>	<b>6.444.414,72 F</b>

**RECETTES**

Produits de l'exploitation ..... (Taxe OM, cantine scolaire)	902.549,88 F
Produits domaniaux ..... (Concessions, locations)	104.650,00 F
Produits financiers ..... (Revenus des titres et des rentes)	50,00 F
Recouvrements et subventions ..... (Participations d'autres collectivités)	478.563,65 F
Dotation de l'état ..... (Dotation de fonctionnement, instituteurs, décentralisation)	950.176,00 F
Impôts indirects ..... (Droit de mutation, Taxes sur l'électricité)	263.967,63 F
Contributions directes ..... (ta, TFB, TFNB, TP, autres compensations)	2.915.039,00 F
Produit antérieur .....	1.241.038,45 F
<b>Total .....</b>	<b>6.856.034,61 F</b>

**EXCEDENT DE****FONCTIONNEMENT : ..... 411.619,89 F****SECTION D'INVESTISSEMENT****DEPENSES**

TLE ..... (Reversement)	12.175,00 F
Remboursements d'emprunts ..... (Capital)	518.337,82 F
Acquisition matériel mobilier ..... (Incendie, scolaire, administration)	48.424,44 F
Travaux de bâtiment .....	1.040.234,76 F
Travaux de voirie et réseaux .....	433.209,87 F
<b>Total .....</b>	<b>2.052.381,89 F</b>

**RECETTES**

Autres participations ..... (TLE FCTVA, dotation équipement)	82.710,37 F
Aliénation biens meubles/immeubles ..	450.000,00 F
Subvention ..... (état, département, région)	517.501,00 F
Aliénation titres et valeurs .....	133,34 F
Produit antérieur .....	477.944,44 F
Autofinancement brut .....	1.229.644,44 F
Remboursement assurances .....	49.063,00 F
Facturation travaux .....	39,13 F
<b>Total .....</b>	<b>2.807.035,72 F</b>

**EXCEDENT****D'INVESTISSEMENT : ..... 754.653,83 F**

Le compte administratif de l'année N est publié l'année N + 1

**Exemple :**

CA 95 publié et voté en 96 avant le 30.06.96

**EVOLUTION DES TAUX D'IMPOSITION DE LA COMMUNE**

%	1992	1993	1994	1995	1996
TAXE D'HABITATION	10	11	11,33	11,33	11,33
TAXE FONCIER BATI	10	11	11,33	11,33	11,33
TAXE FONCIER NON-BATI	50	51	52,53	52,53	52,53
TAXE PROFESSIONNELLE	13,2	13,5	13,5	13,5	13,5

Ce tableau indique que la pression fiscale est constante depuis trois années.

# BUDGET 1996

(Budget PRIMITIF et SUPPLEMENTAIRE)

Prévision de dépenses et recettes en fonctionnement et investissement pour 1996

**FONCTIONNEMENT : 6.680.181,93 F**

**INVESTISSEMENTS : 1. 756.328,98 F**

DEPENSES .....		%
1 Denrées et fournitures .....	443.600,00 F	6,64
2 Frais de personnel .....	1.584.200,00 F	23,71
3 Impôts et taxes .....	13.550,00 F	0,20
4 Travaux et services ext. ....	912.737,02 F	13,66
5 Participations continge .....	1.624.484,70 F	24,31
6 Allocations subventions .....	391.500,00 F	5,86
7 Frais de gestion générale .....	448.461,99 F	6,71
8 Frais financiers .....	606.387,58 F	9,07
9 Charges exceptionnelles .....	259,00 F	0,05
10 Produits antérieurs .....	21.882,75 F	0,32
11 Prévision d'autofinancement de la Section d'investissement.....	633.118,89 F	9,47
<b>RECETTES</b>		
1 Produits de l'exploitation .....	1.080.000,00 F	16,16
2 Produits domaniaux.....	149.400,00 F	2,23
3 Produits financiers.....	50,00 F	0,04
4 Recouvrements, Subvent.....	795.015,50 F	11,90
5 Dotation globale de fonc. ....	1.001.898,00 F	14,99
6 Impôts indirects.....	244.988,29 F	3,66
7 Contributions directes .....	2.905.573,00 F	43,49
8 Produits antérieurs.....	503.257,14 F	7,53

DEPENSES .....		%
1 Remboursement d'emprunts .....	526.959,10 F	30,00
2 Acquisition meubles, matériels .....	294.473,26 F	4,48
3 Travaux de bâtiment/ génie civil .....	951.441,80 F	54,17
4 Frais d'études .....	80.000,00 F	4,56
5 Dépenses imprévues .....	119.294,55 F	6,79
<b>RECETTES</b>		
1 Produits antérieurs .....	754.653,83 F	42,96
2 Subvention d'équipement .....	294.473,26 F	16,77
3 Autofinancement brut.....	633.118,89 F	36,05
4 Participations travaux d'équipement.....	74.083,00 F	4,22

L'analyse des sections de fonctionnement et d'investissement du compte administratif a permis d'établir

## D'OU VIENT L'ARGENT EN 1995

Impôts indirects .....	2.915.039,00 F	30,16 %
Dotation subvention .....	1.550.387,37 F	16,04 %
Produits des services du patrimoine .....	1.485.813,53 F	15,38 %
Excédents antérieurs .....	1.718.982,89 F	17,78 %
Impôts indirects, taxes diverses .....	263.967,63 F	2,74 %
Vente de terrain .....	450.000,00 F	4,66 %
Autofinancement brut .....	1.229.644,44 F	12,73 %
Remboursement assurance et autre .....	49.235,47 F	0,51 %
.....	9.663.070,33 F	100,00 %

## A QUOI SERT L'ARGENT EN 1995

Pour 100 F

Personnel administratif technique .....	18,52 F
Autofinancement brut.....	14,47 F
Remboursement de la dette (capital + intérêts).....	13,75 F
Bâtiment, travaux .....	12,28 F
Contingents SIVOM, Syndicat de l'Orge, autre.....	7,38 F
Ordures ménagères .....	7,11 F
Travaux voirie et réseaux .....	5,67 F
Restauration scolaire .....	5,49 F
Energie (gaz, eau, électricité) .....	3,58 F
Service administratif.....	3,57 F
Transport scolaire .....	2,26 F
Assurances.....	1,21 F
Aide sociale .....	1,20 F
Fêtes et cérémonies .....	0,91 F
Acquisition matériel, mobilier.....	0,91 F
Entretien matériel .....	0,63 F
Subventions Associations.....	0,35 F
PTT .....	0,30 F
Divers .....	0,28 F
Impôts fonciers.....	0,13 F



## EVOLUTION DE LA SURTAXE D'ASSAINISSEMENT

	1993		1994		1995			1996	
F/M <sup>3</sup>	1	1	1	5,48	5,48	5,48	5,48	5,48	

Cette surtaxe s'applique à chaque mètre cube d'eau consommée. C'est une ligne spécifiée sur votre facture d'eau. Ces moyens financiers permettent de gérer le service d'assainissement de la commune.

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE LA VENELLE - SERMAISE - ROINVILLE - BOISSY

Alimenté par les deux forages de BOISSY-le-SEC et SERMAISE, notre Syndicat :

- comprend 1120 abonnés,
- gère 4 réservoirs et 52 kms de réseau de canalisations d'eau potable,
- facture 166.418 m<sup>3</sup>

La Société des Eaux de l'Essonne (SEE) est le "fermier" de notre syndicat depuis le 1<sup>er</sup> mars 1988. Elle assure le fonctionnement et l'entretien de l'ensemble du réseau (pompage, réservoirs, canalisations).

## QUALITE DE L'EAU

L'eau consommée doit être "propre à la consommation"  
(Code de la Santé Publique - article L 19)

Pour répondre à cette demande, la qualité de l'eau est appréciée par le suivi de paramètres portant sur :

- la qualité organoleptique (3 paramètres),
- la qualité physico-chimique due à la structure naturelle des eaux (9 paramètres),
- des substances indésirables (16 paramètres),
- des substances toxiques (10 paramètres),
- des pesticides et produits apparentés,
- la qualité microbiologique (4 paramètres).

Le suivi de la qualité de l'eau de la ressource à la distribution fait l'objet d'un contrôle sanitaire effectué par la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales du département - Immeuble de France - EVRY - Tour Malte Boulevard de France 91035 EVRY Cedex.

Les paramètres à suivre ainsi que les valeurs à respecter sont fixés par le décret n° 89-3 du 3 janvier 1989 complété par le décret n° 95-363 du 5 avril 1995. La DDASS a fixé les modalités de ce suivi. Les prélèvements et analyses sont effectués sous sa responsabilité par un laboratoire agréé.

La Société des Eaux de l'Essonne complète le contrôle sanitaire par un auto-contrôle en effectuant régulièrement des prélèvements analysés par le laboratoire régional de la Lyonnaise des Eaux implanté à Vigneux sur Seine.

En 1995, 48 bulletins d'analyses ont été réalisés pour suivre la qualité de l'eau. 782 paramètres différents ont été analysés dans le cadre du contrôle sanitaire.

Le bilan des analyses de contrôles et d'auto-contrôle ne fait pas apparaître de paramètre non conforme.

	Nombre d'analyses DDASS	Analyses DDASS non conformes	Nombre d'analyses du délégataire	Analyses du délégataire non conformes
Analyses bactériologiques	16	0	12	0
Analyses physico-chimiques	24	0	11	0

### Suivi du taux de chlore pour le maintien de la désinfection :

Le chlore est le réactif de désinfection utilisée, compte tenu de son efficacité et de son action permanente dans le réseau. Il est mesuré hebdomadairement à la sortie de la station de production d'eau potable.

### Suivi du goût :

Le goût est un critère sensible pour le consommateur. De plus, il fluctue dans le réseau avec le temps et sa perception reste très liée à l'individu qui le perçoit. La SEE prend en compte les réclamations portant sur ce point et y apporte une réponse personnalisée.

## TRAVAUX

Afin de s'affranchir du forage des RUETS, approchant la limite légale en taux de nitrates, et du forage de VENANT particulièrement ensablé, le Syndicat a choisi de diversifier sa ressource par l'utilisation du nouveau forage de BOISSY-le-SEC. Une interconnexion sera réalisée avec le Syndicat des Eaux du PLESSIS-SAINT-BENOIT.

Ces travaux représentent :

- les équipements du nouveau forage (station de pompage, équipement électromécanique et hydraulique),
- l'interconnexion avec BOUTERVILLIERS,
- la pose de canalisations.

**COUT TOTAL ..... 6.100.000 F HT**

**FINANCEMENT :**

Agence de l'eau .....	40%
Etat .....	25%
Département .....	15%
Syndicat .....	20%

**LE PRIX DE L'EAU**

L'entreprise SEE applique sur les factures le tarif fixé par le contrat qui la lie avec la collectivité.

Les rubriques de la facture d'eau rémunèrent les trois prestations suivantes :

- la distribution d'eau potable : captage de l'eau dans le milieu naturel, traitement éventuel pour la rendre potable, transport jusqu'au robinet à travers un réseau de canalisations,
- prélèvements obligatoires pour le compte d'organismes publics qui dépendent de l'Etat (Agence de l'eau et Fonds national d'adduction d'eau du Ministère de l'Agriculture), et la TVA.
- éventuellement, la collecte et le traitement des eaux usées (égoûts) ou assainissement, qui correspond au captage, au transport de ces eaux vers une station de dépollution, et au traitement de cette eau avant rejet dans le milieu naturel.

La loi sur l'eau, de 1992, impose que la facture soit fonction de la quantité d'eau réellement consommée. Cela conduit à un tarif appelé binôme.

Quel est le principe du binôme ?

- **Binôme signifie que le tarif comporte deux parties :**
  - une partie fixe, correspondant à l'abonnement au service de l'eau,
  - une partie variable, fonction de la quantité d'eau réellement consommée.
- **Principe généralement adopté pour la tarification des entreprises de services :**
  - France Télécom avec l'abonnement (fixe pour chaque ligne) et les unités (variable en fonction de la consommation),
  - EDF avec l'abonnement (fixe pour chaque puissance type) et les Kwh consommés (variable).

**FACTURATION**

A chaque réception de facture, bon nombre d'abonnés restent perplexes devant la quantité de rubriques. Afin d'éclairer l'usager, nous allons décrire de façon plus précise chaque poste à partir d'une facture type.

Décomposition d'une facture d'eau :

**SERVICE DE L'EAU**

• **Partie fixe**

Il s'agit d'une prime correspondant à la mise à disposition permanente du service. Son montant est calculé en fonction du calibre du compteur.

• **Consommation**

Relevée au compteur

• **Redevance d'investissements**

Elle est destinée au financement, par le Syndicat Intercommunal, des équipements nécessaires au Service des Eaux.

• **Fonds national**

Ce fonds a pour mission de financer la mise en place des réseaux d'eau dans les communes moins favorisées, notamment dans les zones rurales. Cette redevance est reversée au Ministère de l'Agriculture.

INDEX CLIENT 1 <sup>er</sup> PASSAGE	N° du compteur	NOUVEL INDEX	ANCIEN INDEX		
	125558	1138 le 24/10/96	1050 le 29/04/96		
DETAIL DE LA FACTURATION					
	QUANTITE	PRIX UNITAIRE	MONTANT HT	TAUX TVA	
SERVICE DE L'EAU					
0110			57,910	5,50	
0113			311,08	5,5	
<b>CONTRIBUTIONS PERCUES POUR LE COMPTE DES COLLECTIVITES</b>					
0210	88	4,000	352,00	5,5	
0701	88	0,140	12,32	5,5	
0810	88	0,6456	56,81	5,5	
<b>Sous-total</b>			<b>790,12</b>		
SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT					
0301	88	1,0452	91,98	5,5	
0310			38,24	5,5	
<b>CONTRIBUTIONS PERCUES POUR LE COMPTE DES COLLECTIVITES</b>					
0401	88	5,48	482,24	5,5	
0436	88	0,51	44,88	5,5	
0437	88	0,40	35,20	5,5	
0438	88	1,35	118,80	5,5	
0801	88	1,61	141,68	5,5	
<b>Sous-total</b>			<b>953,02</b>		
			Total Hors Taxe	1743,14	
			Exonéré TVA sur	80,80	
			TVA à 5,50% sur	1663,06	
			(T.V.A. acquittée sur les débits)	91,47	
			<b>Total de la Facture</b>	<b>1834,61</b>	
<b>Montant à régler avant le 15/11/96</b>		<b>NET A PAYER</b>	<b>1834,61 F</b>		

**SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT**

• **Entretien du réseau assainissement**

Cette redevance correspond à la rémunération du service assuré par la SEE pour l'entretien et la surveillance du réseau communal.

• **Redevance abonnement assainissement SEE**

Il s'agit d'une prime fixe correspondant à la mise à disposition permanente des prestations d'assainissement.

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX... suite**

**• Redevance d'investissements**

Elle est destinée au financement, par la Commune, des équipements nécessaires au service de l'assainissement. Par délibération en date du 31 mars 1994, la Commune a décidé que cette surtaxe sera facturée à 5,48 F lors de la prochaine échéance, ceci pour tenir compte qu'elle a dû mettre en place son propre budget d'assainissement conformément à la nouvelle réglementation (M49) qui impose :

- que le coût des services d'assainissement doit être supporté par l'utilisateur et non par le contribuable,
- l'amortissement technique des installations.

**• Assainissement Orge supérieure**

Cette redevance est encaissée à partir du 01.01.94 et couvre les dépenses nécessaires à l'exploitation et à la gestion des collecteurs intercommunaux d'assainissement appartenant au Syndicat de l'Orge Supérieure.

**• Assainissement Orge inférieure**

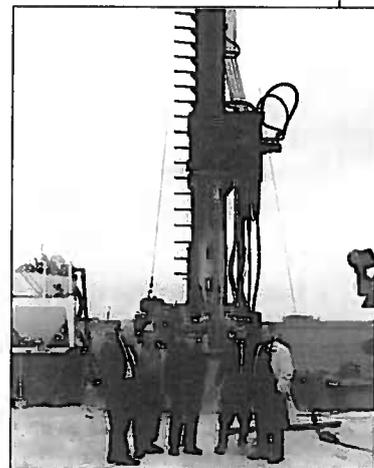
Cette redevance est encaissée à partir du 01.01.94 et couvre les dépenses à verser au SIAPP (Syndicat Intercommunal de l'Agglomération Parisienne) pour le fonctionnement des charges d'assainissement liées au traitement des eaux au niveau de la Station d'Épuration de VALENTON et à l'exploitation du poste de CROSNE et des ouvrages associés.

**• Agence de l'eau (Prélèvement, Pollution)**

Les Agences Financières de Bassin ont une double mission :

- aménager, gérer et surveiller les ressources en eau,
- lutter contre la pollution.

Elles contribuent techniquement et financièrement à la construction de barrages, de stations de traitement d'eau potable, de stations d'épuration des eaux résiduaires de réseaux d'eau potable, de réseaux d'eaux usées, etc.....



**LE SIVOM DU CANTON DE SAINT-CHÉRON**

Le Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples du canton de Saint-Chéron, gère plusieurs activités pour les communes d'Angervilliers, Boissy-sous-Saint-Yon, Breuillet, Le Val Saint-Germain, Sermaise, Saint-Chéron, Saint-Cyr-Sous-Dourdan, Saint-Maurice-Montcouronne, Saint-Sulpice-de-Favières, Saint-Yon. Entre autres, le SIVOM gère :

**• la Piscine de Breuillet**

L'équipe des Maîtres-Nageurs-Sauveteurs enseigne à vos enfants la natation. Le SIVOM applique le programme défini par l'Education Nationale à savoir l'apprentissage de la natation réparti sur trois ans : CP, CE1, CE2. Cette année, les enfants participeront à une compétition inter-écoles, avec une récompense à la clé pour les meilleurs.

La piscine accueille le public, en dehors des heures scolaires. A votre disposition, une "salle de remise en forme" comprenant un matériel de sport adapté : 2 bancs d'UVA, 2 saunas, 1 hammam. Plusieurs fois par semaine, un Maître-Nageur-Sauveteur, donne des conseils aux utilisateurs. Renseignez-vous au : 01.64.58.56.56.

Des tickets d'entrée unitaire, ou des forfaits semestriels (6 mois de date à date) vous sont proposés. Les tarifs sont évolutifs. Ils sont fixés au 30.09.96 comme suit :

**FORFAITS SEMESTRIELS**

Prévisions forfaits	Forfait complet	Individuel	Ecole de natation*		Piscine	3 <sup>e</sup> âge
	Sau+ham+sal+ pis	sau+ham ou sal.	Enfants	Adultes		
<b>SIVOM</b>	925 F	500 F	375 F	500 F	400 F	375 F
Etudiants et -22 ans	800 F	375 F		375 F	325 F	
Extérieurs SIVOM	1 250 F	625 F	500 F	625 F	475 F	500 F

\* uniquement en période scolaire

**TICKETS D'ENTREE**

	Piscine	10 E. piscine	UVA		Sauna Hamman salle de sports		
			10 entrées	10 entrées	10 entrées	10 entrées	10 entrées
Enfants -12 ans	12 F	80 F					
Adultes	16 F	120 F	50 F	450 F	45 F	400 F	55 F
Extérieurs SIVOM	20 F	160 F	50 F	450 F	55 F	500 F	65 F

**LA MISSION LOCALE DES 3 VALLEES**

Mme VALTIN reçoit à la Maison des Associations de Saint-Chéron, les jeunes ayant moins de 25 ans et les aide dans les différentes démarches (emploi, logement, reprise des études, stages, etc.....).

Le SIVOM, c'est aussi des Elus de vos Communes, qui travaillent, à gérer les vocations existantes, mais également à envisager toutes les solutions possibles pour favoriser l'intercommunalité dans différents domaines.

## TELEASSISTANCE

C'est un service conçu et mis au point pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées, handicapées ou malades, et qui leur permet de vivre chez elles, dans leurs meubles, leurs habitudes et leur voisinage et ce, en toute sérénité, en sachant que sur un simple geste, elles peuvent être écoutées, réconfortées, aidées et secourues.

Le système : un transmetteur placé près du téléphone. Une simple pression sur le bouton, la poire ou la télécommande, met en contact immédiat la personne, avec la "Station d'Ecoute", laquelle réceptionne l'appel, et peut dialoguer par interphonie sans décrocher le téléphone.

Si la personne ne peut répondre, l'équipe de Téléassistance déclenche alors les interventions prévues lors de la constitution du dossier (parents, amis, voisins, secours d'urgence,.....)

Le Conseil Municipal par délibération du 5.04.96, a décidé de faire bénéficier les habitants de la Commune âgés de plus de 60 ans et/ou handicapés sans limite d'âge, du service "TELEALARME 91", fixant la participation d'après un quotient établi par le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.).

## COMITE DES FETES

Le Comité des Fêtes a organisé depuis la "dernière feuille de chou" **deux soirées** :

- La première lors de la Saint-Georges a vu la participation de 90 personnes. Excellente soirée "couscousienne" et orchestrale,

- la seconde regroupait dans la bonne ambiance le 16.11.1996, les "choucroutiens et choucroutiennes", et ce, sous l'égide du même orchestre, **et une Fête Foraine en novembre** : où l'ambiance fût des meilleures, malgré une météo peu avantageuse et annonciatrice de l'hiver.

## FORUM DES ASSOCIATIONS

Cette année, pour la première fois, la Mairie a organisé son "Forum des Associations". Il a permis à chacun de connaître les nombreuses activités pratiquées dans notre Commune. Compte tenu de son succès, nous renouvellerons cette rencontre en septembre 1997.

## A.S.L.S

### Amicale Sports et Loisirs de Sermaise

Depuis un an, à la charge de l'ASLS, depuis le départ de M. Mansion, j'ai pu mesurer la charge d'une telle mission, et surtout l'investissement personnel de chaque bénévole pour animer notre Association.

La saison 95/96 s'est terminée par un spectacle de Modern-Jazz donné dans la Salle du Pont-de-Bois à Saint-Chéron. Nous remercions M. Le Maire de Saint-Chéron et son équipe municipale pour sa bonne volonté à notre égard.

Pour la saison 96/97, l'ASLS compte 250 adhérents, ce qui représente : 17% de la population, 8600 heures de cours, 12 activités différentes :

Danse de salon / Rock • Guitare • Gym-Tonic • Gym-Volontaire • Jardin musical • Kung-Fu • Modern-Jazz • Peinture • Piano • Solfège • Tennis de table • Yoga

Il n'y a pas malheureusement de Judo par manque d'effectif.

Vous êtes tous les bienvenus, pour animer d'autres activités. Le matériel existe pour certaines disciplines comme : la poterie, le tissage et la photo, il ne leur manque que les animateurs ! Pour faciliter tout contact, une boîte-aux-lettres



ASLS est à votre disposition à la Mairie.

*Quelques dates à retenir : fin Mars - début Avril :*  
Bal costumé,

**30 Mai** : Spectacle de Modern-Jazz et de

Kung-Fu au Centre culturel de Dourdan,

**Juin** : Audition des élèves de guitare et de piano

**21 Juin** : Fête de la Musique à la Grange avec la participation du Jardin Musical.



**Nous vous attendons nombreux,**

*Meilleurs vœux de la part de l'Equipe.*

## FOOTBALL-CLUB DE SERMAISE

Les dirigeants de Sermaise

tiennent à remercier toutes les personnes qui ont, par leur présence permanente, leurs dons matériels ou financiers : l'Union Chimique Européenne (l'U.C.E.) de Sermaise, le Paradis de la Fleur, la Cave du Gourmet, l'Entreprise Afonso, la Cogix, apporté leur soutien à notre Club.

### JEUNES

Nous continuons à progresser, et cette année, nous offrons à nos jeunes footballeurs de talents, trois catégories :

- débutants (nés entre le 1<sup>er</sup> janvier 1989 et le 31 décembre 1990),
- poussins (nés entre le 1<sup>er</sup> janvier 1987 et le 31 décembre 1988),
- benjamins (nés entre le 1<sup>er</sup> janvier 1985 et le 31 décembre 1986).

Ils sont maintenant plus de 43 à fouler l'herbe de notre terrain et à profiter d'un vestiaire flambant neuf. Tous les jeunes sont inscrits dans des compétitions officielles. Leurs débuts en compétition sont très satisfaisants. Nous souhaitons progresser encore et créer, pour la saison prochaine, une équipe évoluant en championnat des moins de 13 ans.

**Si vous êtes nés en 1985 et que vous souhaitez pratiquer pendant la saison 97/98, faites-vous connaître rapidement auprès de A. FOURET.**

Ces jeunes sont toujours encadrés bénévolement et efficacement par quatre seniors (Alain Denis et Olivier Goupillon pour les débutants, William Szymanski pour les poussins et Arnaud Estéban pour les benjamins).

### SENIORS

Notre équipe du dimanche matin, forte de 23 licenciés, évolue cette année en championnat de 2<sup>e</sup> division, groupe C. Malgré des fortunes diverses, elle est actuellement quatrième de sa poule. **Nous souhaiterions pour la saison 97-98 avoir une équipe de vétérans évoluant le dimanche matin. Les personnes intéressées, doivent se faire connaître, le plus rapidement possible auprès de M. ROUSSEL ou de M. FOURET.**

**DATE IMPORTANTE :** Cette année, la soirée du football sera le samedi 1<sup>er</sup> mars 97.

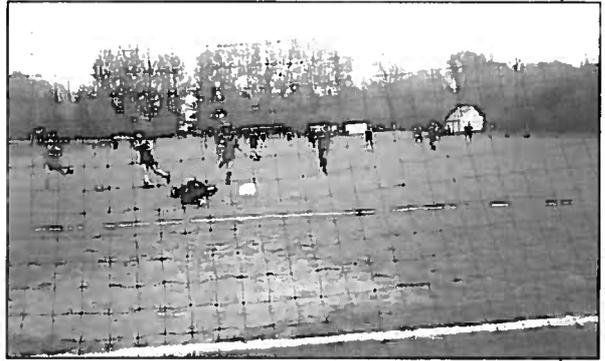
Retenez bien cette date....., nous vous en dirons plus d'ici quelques temps.

**PARLEZ-EN AUTOUR DE VOUS et BONNE ANNEE A TOUS**

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :

M. ROUSSEL, Président : 01.64.59.31.47

A. FOURET, Responsable Jeunes : 01.64.59.53.76



## A.S.A.E.P.

Association Sermaise pour l'Amitié Entre les Peuples  
Siège Social : Mairie de Sermaise - 91530 Sermaise

L'A.S.A.E.P. a été créée lors de l'Assemblée Générale du 16 Février 1996. La déclaration de création a paru au Journal Officiel du 20 Mars 96. L'objet de l'Association est de faciliter les échanges scolaires, culturels, sportifs, et de créer des liens entre les habitants et d'ouvrir Sermaise sur l'extérieur.

La première manifestation de l'A.S.A.E.P. a été de participer à la fête communale de la Saint-Georges par la tenue d'un stand où furent présentés les quinze pays de l'Union Européenne ainsi que le Québec.

Afin de connaître l'avis des habitants, un questionnaire fut soumis aux visiteurs. Après dépouillement des réponses, deux pays ont été retenus : le Québec et l'Irlande.

L'A.S.A.E.P. réalisa deux concours : le premier avait pour objet la création d'un logo pour l'Association. Dix projets furent soumis au Bureau. Merci aux dessinateurs, le deuxième concernant l'Union Européenne, était destiné aux enfants de l'Ecole Primaire et aux adolescents. La remise des prix offerts par le Conseil Général de l'Essonne, eut lieu le 20 Juin 96 en présence de M. Max Marest, Président délégué du Conseil Général et de M. Gérard Hautefeuille, Maire de Sermaise.

L'A.S.A.E.P. a accueilli les 29, 30, et 31 Juillet 96, 47 participants du groupe québécois "Choeur en Voyage", dont l'hébergement fut réparti entre Bois-Colombes, Ste-Geneviève-des-Bois et Sermaise. Après avoir donné un concert dans les Jardins du Luxembourg, tous les choristes et leurs hôtes, se retrouvèrent à la Grange pour un repas communautaire. Les choristes nous donnèrent l'occasion de les entendre sous la direction de leur Chef de Cœur François Provencher.

Le 12 septembre, une soirée d'information sur le Québec, en collaboration avec l'Association Culturelle eut un réel succès. M. Poche, nous a fait partager son amour pour ce beau pays, grâce à des diapositives et à une exposition d'objets. De nouveau les 23 et 24 septembre 96, des cousins "québécois" du 3<sup>e</sup> âge furent hébergés à Sermaise, ainsi qu'à Saint-Chéron.

Concernant le jumelage avec Saint Basile, commune située à 45 km de la ville de Québec, intéressée par ce projet, un habitant de ce village est venu nous rendre visite au cours d'un voyage en France. Il est reparti enchanté. Récemment au cours de leur voyage au Canada, M. Gérard Hautefeuille et son épouse, purent visiter Saint Basile, où ils furent accueillis par la municipalité. Le Président de l'A.S.A.E.P. et son épouse devaient les accompagner. Des problèmes de santé les en ont empêchés.

Le 3 Janvier à 20h30 à la Grange, a eu lieu une soirée irlandaise : musique, danse, projection de diapositives.

**Correspondance à adresser :** 1, rue Jourdain - Le Mesnil - 91530 SERMAISE

Téléphone : 33.01.64.59.96.21 - Télécopie : 33.01.64.59.34.96



## TENNIS CLUB - TCS 91

Président :	M. BATARD	01.60.80.53.16
Badges et licences :	B. BERTRANET	01.69.59.40.36
Compétition :	G. MADEC	01.64.59.93.33
Ecole de Tennis, cours Adultes :	P. ZIMMERMANN	01.64.59.46.55

### ACTIVITES POUR LES JEUNES :

1. Ecole de Tennis de 5 à 16 ans
  - a. Pédagogique Mini-Tennis pour les 5 - 7 ans,
  - b. Initiation et perfectionnement de 8 à 16 ans,  
*les mercredis et samedis après-midi*  
*(Sauf vacances scolaires)*
2. Stage intensif pendant certaines vacances scolaires (*Février, Pâques, Eté*)
3. Rencontres Inter-Ecoles, Tournoi Interne du Club

### ACTIVITES POUR LES ADULTES

1. Cours le samedi après-midi par module de 5 heures, (le soir sur demande - 3 jours minimum)
2. Championnat Inter-Club au printemps et en automne, (Equipe Senior-Dame, Senior-Homme et Vétérans-Hommes)
3. Tournoi interne (juin) homologué FFT pour les Hommes, ouvert à tous les licenciés de TSC 91

L'ensemble des membres du Bureau et moi-même, vous présentons nos meilleurs vœux pour la nouvelle année et nous tenons à votre disposition pour répondre à toutes vos questions et vous faire partager notre passion du Tennis.

*Tennisement votre...*

## SERMAISE ENVIRONNEMENT

Association loi 1901 agréée par le Préfet de l'Essonne. Arrêtés 923166 et 93167 du 05 octobre 1992

### DECHETS VERTS

#### L'ECOCOMPOSTEUR A L'HONNEUR

Le problème de la gestion des déchets verts (tonte de gazon, feuilles mortes,...) s'est encore posé cette année. Nous avons vu refluer devant les portes, près de la benne et dans la benne, les sacs poubelle pleins à craquer de tonte de gazon et de feuilles mortes. Nous avons dû respirer encore, les âcres fumées d'herbe et de branches que l'on brûle à l'aide d'alcool à brûler et autres huiles de vidange... **Il est pourtant possible d'éviter cela...**

Les déchets végétaux ou déchets verts représentent 20% du poids des ordures ménagères. Outre le fait qu'ils alourdissent la facture de gestion des déchets ménagers, ces déchets ne retournent pas au milieu naturel d'où ils sont issus, si ils sont mis en décharge ou incinérés.

Pour éviter ce gaspillage, faire des économies et éviter les nuisances (pollution atmosphérique), SERMAISE-ENVIRONNEMENT rappelle vivement que le SITCOM du Hurepoix propose trois solutions depuis le 1<sup>er</sup> avril 1995 :

- la collecte en porte à porte,
- l'apport volontaire dans un conteneur,
- l'écocomposteur.

Bien que présentant toutes les trois des avantages indéniables, il faut savoir que la meilleure solution pour la gestion des déchets verts est l'utilisation de l'écocomposteur.

**La collecte en porte à porte** (pas en place à Sermaise) présente l'avantage d'une moindre manipulation des déchets par le particulier. Rappelons que la gestion coûte cher (transport, stockage, compostage incinération, etc....) et que le coût est proportionnel à la quantité de déchets traités.

**L'apport volontaire dans un conteneur** (bientôt en place à Sermaise), est moins onéreux puisqu'il ne demande que le stockage et le traitement.

Ces deux solutions, bien que très confortables, présentent l'inconvénient de peser très lourd sur la facture de gestion des déchets ménagers (taxe foncière).

**La troisième méthode** qui est de loin la meilleure, consiste à gérer soit-même ses déchets verts.

### COMMENT ?

*Tout simplement en fabricant son propre compost.*

Dans "LA POMME VERTE" de mai 95, vous avez pu trouver la méthode qui vous convient :

- le compostage en tas,
- le compostage en silo.

Le compostage en tas demandant plus de temps et plus de manipulations, l'utilisation d'un écocomposteur semble être la meilleure solution. En effet mis à part le prix d'achat minime, supporté par le particulier et la subvention supportée par la collectivité, la fabrication du compost en silo est gratuite et même rentable, puisque vous produirez un excellent humus pour votre potager et vos plantes vertes.

Le SICTOM permet aujourd'hui grâce à la vente de l'écocomposteur à bas prix :

- de **réduire le volume des ordures ménagères** collectées et donc de réduire le coût de leur gestion,
- de **fabriquer un terreau d'excellente qualité,**
- de **respecter le cycle de la nature,** puisque le déchet vert, sous forme de compost retourne à la terre d'où il est issu.

**Rappelez-vous :**

*une famille moyenne produit 600 kg  
de déchets verts par an, qui compostés  
produisent l'équivalent de  
2 sacs de 25 kg de terreau.*

**En conclusion :** la protection de l'environnement passe par une gestion responsable des déchets ménagers.

On peut se féliciter de l'effort important déjà fait dans le cadre du "ramassage sélectif". Il vous reste cependant encore un tout petit effort à faire dans le domaine des déchets verts.

**Un écocomposteur dans votre jardin,  
ou l'apport volontaire dans un conteneur  
mis à votre disposition ?**

*A vous de choisir !*

# KANGOUROUS DE L'ESSONNE

Collecte des Déchets Ménagers Spéciaux (D.M.S.)

Vous trouverez dans le tableau ci-dessous, les différents produits amenés tout au long de l'année 1996.

Poids en kg	Janv. 96	Fév. 96	Mars 96	Avr. 96	Mai 96	Juin 96	Juil. 96	Août 96	Sept. 96	Oct. 96	Nov. 96	Déc. 96	Total 96	% 96	Total 95	% 95
Peintures	10		5		17	15			10	37	70		164	18,41	94	8,4
Huiles	48		81		45	36		50	31	15	30	5	341	38,27	446	40,2
Batteries				27	34				20	17	15		113	12,68	174	15,6
Médicaments			4		7	1			1	15	2		30	3,37	8	0,7
Non identifiés											2		2	0,22	201	18,1
Piles	4		17	4	8	5		26	14	4	15	2	99	11,11	84	7,5
Solvants			2	10	3	10			20	10	20		75	8,42	48	4,3
Acides						1							1	0,11	3	0,2
Aérosols	1		5	3	4	6		3	5		2	2	31	3,48	40	3,6
Pesticides										5	20		25	2,81	5	0,4
Produits photo																
Radio											2				6	0,5
Bases													2	0,22		
Phyto/cosmét.					3					5			8	0,90		
Antigel																
Néon/thermom.																
<b>TOTAL</b>	<b>63</b>		<b>114</b>	<b>44</b>	<b>121</b>	<b>74</b>		<b>79</b>	<b>101</b>	<b>108</b>	<b>178</b>	<b>9</b>	<b>891</b>	<b>100</b>	<b>1 109</b>	<b>10</b>
<b>Nbre Visiteurs</b>	<b>5</b>		<b>11</b>	<b>3</b>	<b>8</b>	<b>7</b>		<b>4</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>15</b>	<b>1</b>	<b>69</b>		<b>81</b>	

## LE CONCILIATEUR DE JUSTICE

Le Conciliateur de Justice peut vous être utile si vous êtes en désaccord avec une personne (physique ou morale) et si un procès vous paraît disproportionné d'avec l'importance du problème.

**Il peut vous aider à régler à l'amiable les litiges de la vie quotidienne....**

Le Conciliateur peut intervenir dans de nombreuses affaires sans limitation des sommes en cause : problème de mitoyenneté, conflit opposant un consommateur à un professionnel, problème de copropriété, querelle de voisinage ou de famille, le recouvrement d'une somme d'argent, la contestation d'une facture, la mauvaise exécution d'un contrat...

*afin d'éviter que les situations conflictuelles deviennent irréversibles.*

Auxiliaire de justice, il est nommé par la Cour d'Appel de Paris, il est assermenté et soumis à l'obligation de réserve. "Homme de Paix", il est à l'écoute des personnes physiques et morales, il analyse objectivement les conflits réels ou latents et propose un arbitrage constaté par écrit.

*Le recours à ses services est entièrement gratuit.*

Monique HILLION,

Conciliateur pour le Canton de SAINT-CHERON,

reçoit : tous les mardis de 9h30 à 11h30  
à la Mairie de Saint-Chéron (01.67.56.67.63)

tous les mercredis de 14h45 à 16h45

à la Mairie de Breuille - Maison des Larris  
(01.69.94.60.40).

*Il est aussi qualifié pour aider à la rédaction de tous types de lettres.*

## ENCOMBRANTS

Il s'agit d'une façon générale, des déchets ménagers usuels qui ne sont pas habituellement pris dans le cadre de la collecte des ordures ménagères (ou d'une collecte sélective).

Cette définition exclut catégoriquement :

- les ordures ménagères,
- les déchets industriels et commerciaux issus des entreprises ou artisans,
- les déchets liquides, les déchets toxiques, les déchets infectieux, (système Kangourou),
- les gravats, matériaux de construction,
- les déchets de jardinage, les coupes d'arbres et d'arbustes.

Par ailleurs, sont également exclus en raison de leur dimension, de leur poids ou de l'impossibilité de les charger :

- les carcasses ou épaves de voitures ou pièces importantes (moteurs, boîtes de vitesses, carrosseries, etc....),
- les objets trop volumineux (la taille maximum est d'environ 2m x 1,5m),
- les objets trop lourds : ils doivent pouvoir être soulevés par deux personnes, donc ne pas dépasser 80 à 100 kg,
- d'une façon générale, tous les déchets dont le chargement, le transport ou la destruction constitue un danger

pour le personnel, la population, l'environnement ou le matériel.

### Quelques exemples d'objets encombrants

#### LISTE DES OBJETS ENCOMBRANTS COLLECTES

- meubles, machine à laver, lave-vaisselle, réfrigérateur, sommier et matelas, ballons d'eau chaude, divers objets électroménagers, etc....

#### LISTE DES OBJETS ENCOMBRANTS NE POUVANT PAS ETRE COLLECTES

- bidons d'huile, gravats, pots de peinture, batteries, toutes pièces de voiture ou de moto.

Les prochains ramassages des encombrants auront lieu :

- 5 mars, 30 juin et 11 décembre,

Dans la mesure du possible, n'encombrez pas les trottoirs avant la veille au soir du ramassage. Il est demandé une grande attention aux personnes qui se débarrassent de certains objets et à celles qui farfouillent pour trouver leur bonheur, de ne pas étaler n'importe comment les encombrants sur la voie publique. Des enfants entre autres peuvent se blesser.

## ECOLES

### ECOLE ELEMENTAIRE

L'effectif des élèves inscrits étant inférieur aux normes de l'Education Nationale, nous avons été obligé de subir la fermeture d'une classe. La répartition pour l'année scolaire 1996/1997 est donc la suivante :

- Melle Boutron CP : 28 élèves
- Mme Dhee CE 1 : 23 élèves
- Mme Fauchoux
- Mme Silva-Ramos CE2/CM1 : 13 + 15 élèves
- Mme Bigay CM1/CM2 : 5 + 25 élèves

Le numéro de téléphone reste inchangé : 01.64.59.88.32.

(sauf cas urgent, nous souhaitons que les appels aient lieu pendant les récréations).

### CLASSE DE NEIGE

Les enfants de l'Ecole Elémentaire, classe de Mme Bigay, sont partis du 6 au 20 janvier 1997 à Crest-Volant en Savoie. Souhaitons-leur beaucoup de neige et un très beau temps.

### ECOLE MATERNELLE

Encore une année d'écoulée ! Elle a été clôturée par un voyage à l'Espace Rambouillet, où nous avons pu admirer des démonstrations de vols de rapaces.

Le bouquet final a été constitué par le spectacle et la kermesse. La rentrée 96 a vu le maintien des trois classes. Cette année notre B.C.D. fonctionne bien grâce aux huit mamans bénévoles qui viennent l'animer.

Le 14 décembre, les enfants ont accueilli leurs parents pour une fête de Noël, où chacun a pu admirer les décorations réalisées dans la classe.

Le 20, le Père-Noël a apporté les jouets commandés par les enfants de chaque section.

### Projets :

"Les sportifs en herbe" et l'USEP vont renouveler, le cycle patins à roulettes, les rencontres d'athlétisme et la journée multi-sports. Un cross est prévu au printemps, comme l'an dernier.

Un projet de jardin pédagogique est en cours. Nous attendons les subventions du Conseil Général. Tout ceci promet une année scolaire bien remplie. En attendant le jardin pédagogique, des plantations expérimentales sont faites en classe (voir photo ci-dessus).



## Cars Scolaires

Après un début d'année une fois de plus mouvementé, et durant lequel il a été déploré un manque de ponctualité des cars de ramassage scolaire et une inadéquation des horaires par rapport à ceux du Collège, le service est devenu correct depuis la mi-novembre. Lors de l'Assemblée Générale du Syndicat Intercommunal des Transports qui s'est tenu le 21.12.96, il nous a été permis d'obtenir les circuits et les horaires qui les concernent :

### MATINS

(Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi, Samedi)

CIRCUIT 1		CIRCUIT 2	
Sermaise	8h25	Beaurepaire	8h25
Mesnil-Grand	8h30	Roinville	8h30
Butte Rouge	8h35	Dourdan	
Dourdan		Collège E. Auvray	8h40
Collège E. Auvray	8h40		
CIRCUIT 3			
Montflich	8h10		
Le Mesnil	8h15		
Blancheface	8h18		
Mondétour	8h21		
La Bruyère	8h24		
Marchais	8h25		
Dourdan			
Collège E. Auvray	8h40		

15h50 (Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi)

Un car pour desservir Roinville et Sermaise selon l'itinéraire suivant :

Parking du Champ de Foire	Blancheface
Beaurepaire	Le Mesnil
Roinville	Montflich
La Butte-Rouge	Mondétour
Mesnil-Grand	La Bruyère
Sermaise	Marchais

16h50 (Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi)

Deux cars pour desservir Roinville et Sermaise selon les 2 itinéraires suivants :

CIRCUIT 1	CIRCUIT 2
Parking du Champ de Foire	Parking du Champ de Foire
Beaurepaire	La Butte-Rouge
Marchais	Roinville
La Bruyère	Mesnil-Grand
Mondétour	Sermaise
Blancheface	
Le Mesnil	
Montflich	

17h50 (Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi)

Un car prend le même itinéraire que le car de 15h50

11h55 (Samedi)

Trois cars empruntent les mêmes itinéraires que les cars du matin, mais en sens inverse.

**ETAT-CIVIL****1995****AVIS DE NAISSANCES**

BALDINE Clémentine, Monique	20.03
BATARD Clément, David, Maurice	12.06
BERTHAUD Benjamin	26.12
BESSE Marina, Jessica	01.10
BORIN Cheyenne, Jade	03.02
BOULE Tristan, Pierre, Bernard	11.10
BROUDIC Paco	26.12
CAZENAVE Arthur, Martin	06.05
DECERLE Loïse, Blanche	17.10
DEMARS Manon, Maïté	15.10
FAUCON-DUMON Laura	31.08
FREYNET Nora	27.04
JOURDREN Andréa, Nolwen	14.12
LEBREC Ludovic, François	01.12
LEFORT Jimmy, Michel, Franck	10.04
M'BAPE Welfried, Jérôme	14.12
VIAL Axel, Emmanuel, Gabriel	02.10

**MARIAGES**

FREYNET Jean-Michel et	
KARSENTI Pascale, Renée, Alice	04.02
GARNIER Cédric, François et	
BOIRARD Catherine, Antoriana	25.03
FREHEL Franck, Jean-Marie et	
SALA-N Nathalie, Nadège, Arlette	10.06
MILLET Olivier, Jean-Luc et	
DUCUING Sandrine, Christelle	24.06
PENDARIES Didier, Jacques, Claude et	
CAZENAVE Françoise	22.07
PREVEL Philippe, Max et	
TOFFALONI Sandrine	16.09
DELUCHAT Pierre-Gilles et	
SYLVAÏN Eugénia, Marie	30.09
MATHON Bruno, Alain et	
WALCH Brigitte, Marie-Noël	18.11

**NOCES D'OR**

DESIRE Eugène et RENARD Yvonne 29.10

**NOCES DE DIAMANT**REUTEMANN Jules et  
PELLETIER Louise 28.01**DECES**

ADONIS Robert, Maurice	12.08
AUGUSTIN Marie-Juliette	13.03
CLINARD René, Félix	05.10
FAUVIN Muguet, Marguerite	05.08
DEPUSSELLE M.-L. ; Vve MAGNAN	31.05
PERRIN Jacques, Arsène	04.10
POSTAL N., épouse THERVAIS	23.08
ROUSSIN Charles, Emile	08.04

**TRANSCRIPTIONS DE DECES**

BAUX Roger, Lucien	23.11
GEWISS Brigitte, Claudine	24.03
STEPHAN Corentine, V <sup>ve</sup> CASTET	15.10
VERDIER Gisèle, V <sup>ve</sup> DELIMOGE	12.08

**1996****AVIS DE NAISSANCES**

BILLAT Stéphane	19.02
CARDON Audrey	23.05
DE SAN FELIX Lisa	01.02
DE SOUZA David	22.10
FONSECA Mélanie	31.07
HAVET Manon	17.09
TREILLE Killian	12.03

**MARIAGES**

LARSEN-BILDMANN Kim et	
LEBLANC Béatrice	27.01
BOUTROUX Vincent et	
BERVAS Claude	24.02
GARNIER Guy et	
MALYQUEVIQUE Marie-Martine	24.02
BAGLAND Dominique et	
GUEGUEN Patricia	13.04
LEPINEUX Raymond et	
FAVIER Gisèle	20.04
GRAU Jean-Yves et	
GLEIZES Dominique	17.05
TOURAI Thierry et	
SERVAIS Véronique	29.06
MICHOT Jérôme et	
LOBRE Sandrine	03.08
TISSERANT Jacques et	
LOUCHART Sylvie	24.08
DEMEYER Sébastien et	
POIDEVIN Virginie	31.08
CLABASSI David et	
SELLERIN Claire	14.09

**NOCES D'OR**

SABINE André et PARIS Simone 15.06

**DECES**

BOUCHON Jean-Claude	09.01
TROTOUX Claude	10.01
AUBERTIN Michel	16.01
DABOUY Marcel	05.02
BLANCHON René	01.02
FAUVIN Guy	27.07
DURIN Maurice	05.09
TANGUY M.-J. veuve LE POUALEC	10.10

**EN BREF...****CROIX ROUGE**

La Croix rouge met à votre disposition, Rue Bouillon Lagrange, face à l'entrée de l'Ecole Maternelle à Saint-Chéron, un local équipé d'une trappe où vous pouvez déposer vos vêtements et jouets 24H/24H.

**PARKING DE LA GARE**

Le parking de la Gare de Sermaise a été agrandi. Il englobe maintenant le terrain de pétanque.

**BENNES A ORDURES**

**Attention ! Attention ! Attention !**  
**Attention ! Attention !**

A partir du 1<sup>er</sup> Février, une benne pour les déchets verts sera mise en place à côté de la benne pour les encombrants. Compte tenu de l'accroissement du dépôt d'encombrants par des personnes extérieures à la commune, dans la benne actuelle, l'accès des deux bennes sera réglementé et surveillé. Les jours et horaires d'ouverture seront les suivants :

**Lundi, Jeudi, Samedi**  
**de 9H30 à 11H30.**

**A NOTER...**

Les horaires d'ouverture de la Mairie sont les suivants :

Lundi	14H à 18H
Mardi	9H à 12H 14H à 18H
Mercredi	FERMETURE
Jeudi	14H à 18H
Vendredi	9H à 12H 14H à 18H
Samedi	9H à 12H

Le Maire reçoit tous les samedis matin de 10H à 12H et sur rendez-vous.

**URGENCES**

POMPIERS	18
GENDARMERIE St-Chéron	17 ou 01.64.56.60.34
SAMU 91	15 ou 01.60.90.15.15
Centre Anti-poison	01.40.37.04.04
GDF (Sécurité - Dépannage)	01.69.92.74.35
EDF (Sécurité - Dépannage)	01.69.92.74.73
Eaux (SEE)	01.64.94.36.50

**SERVICES**

Perte de Carte Bleue VISA	01.42.77.11.90
Sous-Préfecture d'Etampes (Standard)	01.62.92.99.91
Préfecture d'EVRY (Standard)	01.69.91.91.91
Ecole Maternelle	01.64.59.32.87
Ecole Élémentaire	01.64.59.88.32
Mairie de Sermaise	01.64.59.82.27
(Fax)	01.60.81.07.08

**CLUB DU BOUVIER DES FLANDRES****DÉLÉGATION PARIS, ILE-DE-FRANCE**

La délégation régionale organisera le Dimanche 13 Avril 1997

son **RASSEMBLEMENT ANNUEL DES BOUVIERS DES FLANDRES à SERMAISE (91)**  
sur la Départementale 116 entre **DOURDAN** et **SAINT-CHÉRON** (en face de la gare de Sermaise sur le terrain de sport.)

# COMMENT OBTENIR

Pièce désirée	Où s'adresser	Pièces à fournir	Coût
Extrait de naissance	Mairie du lieu de naissance	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Indiquer date de naissance</li> <li>• Nom et prénoms</li> <li>+ Enveloppe timbrée</li> </ul>	Gratuit
Extrait de mariage	Mairie du lieu de mariage	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Date de mariage</li> <li>• Nom et prénoms</li> <li>+ Enveloppe timbrée</li> </ul>	Gratuit
Extrait de décès	Mairie du lieu de décès ou du dernier domicile	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Date du décès</li> <li>• Nom et prénoms</li> <li>+ Enveloppe timbrée</li> </ul>	Gratuit
Fiche d'état civil (remplace bulletins de naissance, mariage, décès et certificat de vie)	Dans toutes les mairies	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Individuelle : livret de famille ou extrait de naissance - carte d'identité</li> <li>• Familiale : livret de famille</li> </ul>	Gratuit
Carte nationale d'identité	Mairie du domicile Sous-Préfecture	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Deux photos</li> <li>• Livret de famille ou extrait d'acte de naissance</li> <li>• Autorisation parentale pour les mineurs</li> <li>• Ancienne carte en cas de renouvellement</li> <li>• Eventuellement jugement précisant la garde de l'enfant (Si garde conjointe, signature des deux parents)</li> <li>• Photocopies de deux preuves de domicile (quittance E.D.F., tél., eau...)</li> <li>• Certificat de perte</li> <li>• Date et lieu de naissance des parents de l'intéressé</li> <li>• Carte avec photo (permis de conduire, chasse, carte-scolaire, cantine, car, etc...)</li> </ul>	(Timbre fiscal)*
Passeport	Mairie du domicile Sous-Préfecture	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Deux photos, un timbre fiscal à 350 F</li> <li>• Livret de famille ou extrait d'acte de naissance</li> <li>• Autorisation parentale pour les mineurs</li> <li>• Ancien passeport le cas échéant</li> <li>• Eventuellement jugement précisant la garde de l'enfant (Si garde conjointe, signature des deux parents)</li> <li>• Photocopies de deux preuves de domicile (quittance E.D.F., tél., eau...)</li> </ul>	(Timbre fiscal)*
Duplicata de livret de famille	Mairie du lieu de mariage ou du domicile	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Certificat de perte</li> <li>• Date de mariage</li> <li>• Nom et prénoms</li> <li>• Date et lieu de naissance des enfants</li> </ul>	Imprimés en Mairie
Extrait du casier judiciaire Bulletin n° 3	Casier judiciaire central 107, rue Landreau 44079 NANTES	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fiche individuelle d'état civil</li> <li>• Indiquer son état civil</li> <li>+ Enveloppe timbrée</li> </ul>	Imprimés en Mairie
Certificat de nationalité	Greffe du tribunal de Grande Instance du domicile	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Livret de famille ou pièce prouvant la nationalité française</li> </ul>	
Carte d'électeur	Mairie du domicile inscription toute l'année	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avoir 18 ans</li> <li>• Livret de famille</li> <li>• Preuves de domicile (quittance EDF, tél., eau...)</li> <li>• Etre domicilié depuis plus de six mois dans la commune.</li> </ul>	
Sortie de territoire	Mairie du domicile	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Carte d'identité du mineur</li> <li>• Livret de famille</li> <li>• Eventuellement jugement précisant la garde du mineur (Signature conjointe, signature des deux parents)</li> </ul>	Imprimés en Mairie

(\*) Les timbres fiscaux sont à acheter dans les bureaux de tabac.

# LE BLOC-NOTES

## RESTAURATION

### LA GRANGE - COCHET

*Traiteur, Noces, Banquets*  
SERMAISE

Tél. : 01.64.59.82.10  
01.43.26.20.30

### TRAITEUR MONTFLIXOIS

*Toutes vos réceptions*  
MONTFLIX

Tél. : 01.60.80.35.79

### LA SALLE-A-MANGER

9, rue Charles de Gaulle  
SAINT-CHERON

Tél. : 01.64.56.37.11

### CLAUDIA Pizzeria

BREUILLET

Tél. : 01.64.58.59.85

### BAR DES TROIS VALLEES

Avenue de Dourdan (Gare)  
SERMAISE

Tél. : 01.60.81.92.15

## ALIMENTATION

### LA CAVE DU GOURMET

*Vins, produits gastronomiques*

1, Chemin du Pont de Bois  
SERMAISE

Tél. : 01.64.59.42.36

### NAILLAT

*Fromagerie ambulante, marché*

BLANCHEFACE

Tél. : 01.64.59.82.76

### "ARTISAN CUISINIER"

*Poissonnerie*

18, Rue Charles de Gaulle  
SAINT-CHERON

Tél. : 01.64.56.57.76

### Mme MAQUERE

*Dragées, Chocolat LEONIDAS*

*Boutique CANNELLE*

SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS

Tél. : 01.69.51.00.12  
01.64.59.30.77

## FLEURS

### PERRIN

*Fleurs, plantes*

3, Avenue de Paris SERMAISE  
Tél. : 01.64.59.81.46

## LES SERRES DE LA VALLEE

(Vilmorin) Route de Dourdan  
SERMAISE

Tél. : 01.64.59.30.96

## AU PARADIS DE LA FLEUR

*Etablissement "LE FRANÇOIS"*

*Horticulteur*

CD 116 - SAINT-CHERON

Tél. : 01.64.59.79.00

## TRAVAUX PUBLICS TERRASSEMENT

### GAURIAT

ROINVILLE

Tél. : 01.64.59.82.30

## MAÇONS

### SELLERIN Alain

BLANCHEFACE

Tél. : 01.64.59.92.48

### OLIVEIRA

Avenue de Paris SERMAISE

Tél. : 01.64.59.92.68

### ALFONSO FRERES

Rue des Sources SERMAISE

Tél. : 01.60.81.06.76

## PLOMBIERS

### OMASSON

SAINT-CHERON

Tél. : 01.64.56.66.74

### S.T.S.

Route de Mondétour

SERMAISE

Tél. : 01.64.59.32.02

## ELECTRICIENS

### FERNANDES

CORBREUSE

Tél. : 01.64.59.42.36

### CHERBUIN Michel

6, Chemin des Brosses

LE MESNIL

Tél. : 01.64.59.87.04

## MENUISIER

### MENDES

*Menuiserie, PVC, Alu, Bois*

*Miroiterie, Vérandas, etc.*

4, Rue de Graville SERMAISE

Tél. : 01.64.59.36.83

## MECANIQUE

### CARROSSERIE VINCENT

Avenue de Paris SERMAISE

Tél. : 01.64.59.82.70

### BERNARD AUTOS

*Pièces détachées, remorquages*

Avenue de Paris SERMAISE

Tél. : 01.64.59.95.07

### S.A.R.L. POG-AUTO

1, Rue P. Payenneville

SAINT-CHERON

Tél. : 01.64.56.50.42

## DIVERS

### AUFROY

*Restauration de meubles*

LE MESNIL

Tél. : 01.64.59.38.30

### BARBIER - Brocante

BLANCHEFACE

Tél. : 01.64.59.92.51

### BOUTROY

*Agence Immobilière AGI*

1, rue Céleste Boursier

SAINT-CHERON

Tél. : 01.64.56.37.37

### INSTITUT ISABELLE

*Institut de beauté*

Rue Charles-de-Gaulle

SAINT-CHERON

Tél. : 01.64.56.56.70

### LEFEBVRE Guy

*Ferronnerie* - BLANCHEFACE

Tél. : 01.64.59.92.50

01.64.59.82.00

### MARIE-FRANCE

*Bijouterie, horlogerie, réparation*

Rue Charles de Gaulle

SAINT-CHERON

Tél. : 01.64.56.57.33

### THEATRE DES NOUVEAUTES

24, Bd Poissonnière

PARIS

Tél. : 01.47.70.52.76